



# Accès INTERDIT au collège à partir du lundi 16 mars 2020

publié le 13/03/2020

---

Le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

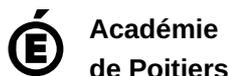
**Ni les enfants ni les parents ne pourront accéder au collège à partir de lundi, les cours et les informations se feront à distance.**

**Vous recevrez dans l'après midi des précisions sur les modalités numériques, je vous invite donc à consulter Pronote à partir de 15h.**

Si vous n'avez pas d'accès à Pronote, si vous avez perdu ou oublié vos identifiants, envoyez-nous un mail en n'oubliant pas de préciser votre nom, le nom de votre enfant et sa classe.

Nous vous demandons de ne pas appeler le collège afin d'éviter une évidente saturation des lignes.

Le Principal  
Philippe MIGNIEN



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.